

Aux Syndicats des industries du cartonnage et articles de papeterie

Compte rendu de la commission paritaire de travail Du 10 octobre 2018

Une nouvelle journée de négociation concernant le « toilettage » de la convention collective du cartonnage a eu lieu le 10 octobre.

La Filpac CGT a défendu sa conception, c'est-à-dire une uniformisation des acquis conventionnels vers le haut et identiques pour toutes les catégories de salariés. Nous arrivons aujourd'hui dans la phase finale du « toilettage ».

Bon nombre de points non problématiques ont déjà été abordés. Dans ce contexte les sujets les plus « compliqués » ou les plus conflictuels, eux, restent en partie à négocier.

A ce jour la réécriture de la convention est à droit constant, aucune modification de fond n'a eu lieu. Nous avons de plus, comme le prévoit le code du travail, préparé un accord type sur le temps de travail pour les entreprises de moins de 50 salariés dépourvues de représentant du personnel.

Il reste bien sûr des points à faire avancer et des obligations à finaliser avant la fin de l'année et, en premier lieu, la commission permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI).

Prochaine CPN le 7 novembre 2018

Le Collectif de négociation